

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

MRC de Montmagny

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 juillet 2008, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Michel Rousseau, Luc Vézina et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

01. Ouverture de la séance

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

2008-07-01 Adoption de l'ordre du jour

Considérant que l'ordre du jour se lit comme suit :

01. Ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Adoption du procès-verbal
 - a) Suivi au procès-verbal
04. Correspondance
05. Présentation et adoption des comptes
06. Nomination d'un maire suppléant
07. F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues
08. Répartition des dossiers
09. États financiers
10. Travaux de voirie
 - a) cotations pour travaux de voirie
 - b) fauchage des chemins
11. Équipements à vendre
12. Activités du maire
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Considérant qu'au point 13 *Varia*, les points suivants sont ajoutés :

- a) Train balade
- b) Tour d'observation
- c) Patinoire

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

2008-07-02 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Luc Vézina

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 2 juin 2008, soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Pour faire suite à une question de madame Nancy Guichard concernant la capacité d'embarquement pour les piétons sur le traversier lors des périodes de livraison, monsieur le maire mentionne que le problème est réglé puisque lors de ces périodes, le traversier avec une charge maximale de 68 tonnes métriques pourra quand même accueillir 150 piétons et ce, dû au fait que le panneau arrière a été enlevé. Monsieur le maire indique qu'à l'automne des tests de stabilité seront effectués sur le navire.

04. Correspondance

Madame Marie-Ève Métivier, ingénieur, BPR Infrastructures Inc., a transmis le document *Demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* relatif au projet pour la collecte et l'assainissement des eaux usées.

2008-07-03 Honoraires supplémentaires pour le projet d'assainissement des eaux usées

Considérant que la firme BPR a été mandatée pour effectuer l'étude préliminaire pour le projet d'assainissement des eaux usées au coût de 8 500 \$ (réf. résolution numéro 2007-12-08) ;

Considérant que des honoraires se sont ajoutés pour la demande d'aide financière dans le programme PIQM (1 500 \$) et pour l'assemblée publique tenue le 3 avril 2008 (1 637,71 \$) ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues défraie les honoraires supplémentaires pour les services professionnels rendus concernant le projet pour la collecte et l'assainissement des eaux usées et ce, pour un montant de 3 137,71 \$, taxes en sus ;

Adopté.

2008-07-04 Propriété fédérale excédentaire – lot 3 476 123

Considérant que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, offre à la Municipalité l'opportunité de manifester son intérêt pour l'acquisition, à sa valeur marchande établie à 200 \$, d'un immeuble connu comme étant le lot 3 476 123, cadastre du Québec, paroisse de Saint-Antoine-de-l'Île-aux-Grues, circonscription foncière de Montmagny ;

Considérant que l'acquisition de cet immeuble implique des honoraires professionnels pour la Municipalité ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues est disposée à acquérir ledit terrain pour un montant symbolique de un dollar (1 \$) et non à la valeur marchande de deux cents dollars (200 \$).

Que monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à l'acquisition de cet immeuble.

Adopté.

Madame Marie-Ève Métivier, ingénieur, BPR Infrastructures Inc., a transmis des informations concernant le programme *Chantiers Canada*.

Dans une lettre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en date du 4 juin dernier et dont la Municipalité a reçu une copie, la CPTAQ demande à la Société 88 du Quai de préciser la nature exacte de l'utilisation à une fin autre que l'agriculture qu'elle projette. Pour faire suite à cette lettre, monsieur Michel Grégoire, Société 88 du Quai, dans une lettre en date du 23 juin, sollicite une recommandation de la Municipalité à la Commission pour un usage autre que l'agriculture soit pour établir des habitations détachées et/ou jumelées, style chalet ou résidence ainsi que remises et/ou garage. Suite à une discussion, les membres du Conseil demandent que le projet présenté soit plus précis. Une lettre sera acheminée à monsieur Michel Grégoire pour l'informer de cette situation.

Dans une lettre en date du 26 juin 2008, monsieur Richard Pouliot nous informe qu'il démissionne en tant que pompier volontaire. Les membres du Conseil acceptent cette démission.

2008-07-05 Compensation spéciale – déneigement 2007-2008

Considérant que la Municipalité a adopté à la séance du 2 juin 2008, la résolution numéro 2008-06-03 *Compensation financière – contrat # 3473-05-4945* acceptant l’offre de compensation spéciale du ministère des Transports du Québec ;

Considérant qu’une clause du contrat numéro 3473-05-4945 prévoit un ajustement pour le coût du carburant ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la Municipalité verse à monsieur Réal Roy, entrepreneur en déneigement, en compensation spéciale pour le déneigement pour la saison 2007-2008, un montant de 1 959,25 \$ soit :

- La compensation spéciale versée pour la saison 2007-2008 par le MTQ au montant de 1 214,91 \$.
- L’ajustement pour le carburant qui équivaut à 81,27% du montant versé par le MTQ à la Municipalité au montant de 744,34 \$.

Que les montants versés ne s’appliquent qu’au déneigement des chemins appartenant au ministère des Transports du Québec.

Adopté.

Pour faire suite à une rencontre conjointe du Conseil municipal et du Conseil d’administration de la Corporation de développement touristique de l’Isle-aux-Grues, tenue le 30 août 2007, monsieur Marc Couillard, c.a., Raymond Chabot Grant Thornton, demande si les personnes desdits conseils désirent une autre rencontre pour faire le point cette année puisque le désir de tenir une telle rencontre avait été émis par les participants l’an dernier. Les conseillers, suite à une discussion, concluent qu’une rencontre devrait avoir lieu au mois de septembre prochain et ce, dans le but de faire le point sur la saison touristique qui sera presque achevée.

Monsieur Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement, MRC de Montmagny, transmet un chèque au montant de 2 544 \$ représentant le dernier versement du montant accordé en vertu du programme du *Pacte rural I* (2002-2007).

La Société de l’assurance automobile du Québec transmet un préavis de vérification mécanique pour le camion incendie. Cette vérification devra être effectuée avant le 31 août 2008.

Madame Karine Triollet, pour le Comité de lutte contre la fermeture du bureau de poste Action-Gardien, Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, remercie la Municipalité de la résolution adressée concernant la fermeture de leur bureau de poste et nous informe qu’un service postal de proximité dans leur quartier avec tous les services offerts dans un bureau public a été maintenu.

Le ministère des Affaires municipales et des Régions accuse réception du formulaire de présentation du projet de collecte et d’assainissement des

eaux usées soumis dans le cadre du volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité.

Dans une lettre en date du 17 juin dernier, madame Christiane Fillion, d.g., Transport collectif de la MRC de Montmagny, nous informe que le service de transport collectif pour notre municipalité est désormais en place.

Monsieur Jean-Philippe Brunet, directeur de cabinet de la ministre des Transports, madame Julie Boulet, accuse réception de la résolution numéro 2008-04-12 concernant l'obtention d'un quai en eaux profondes à l'Anse-à-Gilles. Monsieur Brunet mentionne également que dans le cadre de son prochain plan d'immobilisation, lequel est actuellement en préparation, la Société des traversiers du Québec examinera le projet de relocalisation du quai de Montmagny.

La municipalité de Cap-Saint-Ignace a transmis la résolution numéro 2008-06-05 adoptée le 2 juin dernier. Par cette résolution la municipalité de Cap-Saint-Ignace offre de fournir gratuitement un terrain pour l'emplacement d'un quai en eaux profondes à Cap-Saint-Ignace.

Tourisme Chaudière-Appalaches transmet quelques informations concernant la loi en vigueur en matière d'hébergement touristique.

La MRC de Montmagny transmet la copie de la résolution numéro 2008-06-28 nommant madame Chantal Mercier à titre de coordonnatrice adjointe des cours d'eau afin d'appliquer les responsabilités de la MRC en matière de gestion des cours d'eau.

Madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, nous informe qu'une subvention de l'ordre de 515,85 \$ sera versée dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles*.

La ville de Montmagny a transmis une copie de la résolution numéro 2008-237 Autorisation au directeur des travaux publics et des infrastructures – Modifications de certaines zones de stationnement et interdiction de stationnement sur le quai de Montmagny.

Le rapport d'activités 2007 du Transport collectif de la MRC de Montmagny est déposé.

Le rapport annuel 2007 du CLD de la MRC de Montmagny est déposé.

05. Présentation et adoption des comptes

2008-07-06 Présentation et adoption des comptes

Considérant que la liste des comptes est remise aux conseillers et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la liste des comptes pour le mois de juillet 2008 soit approuvée pour un montant de 142 033,42 \$.

Adopté.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes au montant de 142 033,42\$.

Hélène Painchaud dir. gén. & sec.-trés.

06. Nomination d'un maire suppléant

Monsieur le maire mentionne que monsieur Christian Vinet a été nommé maire suppléant pour un terme de huit mois et que ce dernier est terminé. Monsieur le maire indique que depuis le début du dernier mandat, les conseillers sont nommés à tour de rôle pour occuper cette fonction. Il demande à monsieur Patrice Painchaud s'il est prêt à occuper le poste de maire suppléant. Devant le refus de ce dernier, monsieur le maire demande à monsieur Luc Vézina qui invoque le fait qu'il siège depuis peu au Conseil municipal et qu'il aimerait prendre un peu plus d'expérience. Suite à une discussion, les conseillers concluent ce qui suit :

2008-07-07 Nomination d'un maire suppléant

Considérant que le Conseil municipal nomme un maire suppléant pour une période de huit mois ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que monsieur Michel Rousseau soit nommé à titre de maire suppléant en remplacement de monsieur Christian Vinet et ce, pour une période de huit mois.

Adopté.

07. F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues

Monsieur le maire mentionne que lors de l'assemblée annuelle de la Fondation pour l'aménagement et l'utilisation de la nature et de l'environnement Isle-aux-Grues (F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues), peu de personnes étaient présentes et il déplore le manque d'intérêt pour cette Fondation. Monsieur le maire demande la collaboration des citoyens afin que cette Fondation puisse survivre.

08. Répartitions des dossiers

Monsieur le maire présente les changements apportés aux différents porteurs de dossiers :

Monsieur Denis Boulanger poste no : 1

Responsable du dossier du transport maritime

Assurer le suivi de la décision du conseil dans le dossier du quai en eaux profondes à l'Anse-à-Gilles

Responsable du dossier du transport aérien
Responsable du dossier des incendies et de l'application du schéma des incendies de la Municipalité

Monsieur Patrice Painchaud poste no : 2

Responsable du dossier des sports et loisirs
Représentant sur le comité Action jeunesse Côte-Sud

Monsieur Christian Vinet poste no : 3

Responsable du dossier des finances municipales
Responsable des modifications au schéma d'aménagement
Responsable de la révision du règlement de contrôle intérimaire en collaboration avec l'inspecteur inter-municipal en 2008
Responsable du dossier touristique
Représentant de la municipalité à la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues
Représentant du tourisme au Comité consultatif régional de la Société des traversiers du Québec

Madame Nancy Guichard poste no : 4

Représentante de la Municipalité à la bibliothèque
Responsable des premiers répondants
Responsable des édifices de la Municipalité
Responsable du dossier du transport collectif

Monsieur Luc Vézina poste no : 5

Responsable du dossier de la voirie
Responsable du dossier sur l'hygiène du milieu, le recyclage et les matières dangereuses
Responsable du dossier de l'herbe à poux

Monsieur Michel Rousseau

Responsable du suivi dans le dossier d'assainissement des eaux usées de la Municipalité
Responsable de la mise en place et de l'application de la politique familiale
Représentant de la Municipalité pour la Corporation de la Sauvagine

Monsieur le maire demande qu'une résolution soit passée afin de nommer monsieur Christian Vinet représentant de la Municipalité au sein de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues et au Comité consultatif régional de la Société des traversiers du Québec.

2008-07-08 Représentant de la Municipalité

Considérant que monsieur le maire présente une nouvelle répartition des dossiers ;

Considérant que cette répartition implique un changement de représentant de la Municipalité au sein de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues et au Comité consultatif régional ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Luc Vézina

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Madame Nancy Guichard, messieurs Michel Rousseau, Patrice Painchaud et Christian Vinet se prononcent contre cette résolution.

Puisque la majorité des voix est contre la résolution, cette dernière est rejetée.

Les conseillers concernés par le changement de dossiers émettent leur désaccord face à ces changements. Monsieur le maire mentionne que puisque les conseillers sont en désaccord, aucun changement ne sera effectué pour les dossiers. Cependant, monsieur le maire indique que dorénavant chacun des conseillers aura à rendre compte de ses dossiers respectifs. Monsieur Christian Vinet souligne que le dossier des incendies est prioritaire et propose de se charger de l'entretien du camion et des équipements pour combattre les incendies. Cependant, monsieur Vinet demande à monsieur Michel Rousseau, chef-pompier, d'assister aux rencontres pour la sécurité incendie de la MRC de Montmagny et à monsieur Patrice Painchaud, responsable du dossier incendie, de se charger d'organiser des sessions de formation et les exercices pour les pompiers. Cette proposition est acceptée par tous les membres du Conseil.

09. États financiers

Une copie des engagements budgétaires ainsi qu'une autre des états financiers provisoires en date du 30 juin 2008 sont remises aux conseillers. Les sommaires des projets *Municipalité* et *Traversier* sont également transmis.

Monsieur Christian Vinet, responsable du dossier des finances municipales, fait le bilan des états financiers de la Municipalité.

2008-07-09 Transferts budgétaires

Considérant les dépenses non prévues au budget ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que soit retranché un montant de 1 000 \$ du poste # 4132 *Location du 233, ch. du Roi.*

Que ce montant soit transféré au poste # 4134 *Location 233, ch. du Roi, 2^e étage.*

Que soit retranché un montant de 175 \$ du poste # 5107 *Téléphone cellulaire.*

Que ce montant soit transféré au poste # 5054 *CSST.*

Que soit retranché un montant de :

- 300 \$ du poste # 5115 *Administration bancaire.*
- 200 \$ du poste # 5116 *Publication dans les journaux.*
- 600 \$ du poste # 5180 *Déneigement.*

Que ces montants soient transférés au poste # 5111 *Logiciel et entretien.*

Que soit retranché un montant de 1 200 \$ du poste # 5345 *Salle de conférence et équipements.*

Que ce montant soit transféré au poste # 5490 *Contentieux*.

Que soit retranché un montant de 1 300 \$ du poste # 5345 *Salle de conférence et équipements*.

Que ce montant soit transféré au poste # 5344 *Centre- électricité*.

Que soit retranché un montant de 200 \$ du poste # 5345 *Salle de conférence et équipements*.

Que ce montant soit transféré au poste # 5343 *Centre- fourniture pour l'entretien*.

Adopté.

10. Travaux de voirie

a) Cotations pour travaux de voirie

Monsieur Luc Vézina, responsable de la voirie municipale, mentionne qu'il a adressé des demandes de cotations pour refaire deux ponceaux et refaire le pavage d'asphalte sur une longueur approximative de 70' X 17' de large. Suite à une discussion, les conseillers concluent ce qui suit :

2008-07-10 Travaux de voirie

Considérant que monsieur Luc Vézina a demandé des cotations à deux entrepreneurs de la région pour refaire deux ponceaux et refaire un bout de chemin en pavage d'asphalte d'une longueur approximative de 70' X 17' de large ;

Considérant que l'entreprise Jacques et Raynald Morin évalue les travaux à 11 500 \$, taxes en sus et Les Entreprises H.D.F. évaluent les travaux à 12 600 \$, taxes en sus ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par monsieur Luc Vézina

Et unanimement résolu

Que l'exécution des travaux décrite précédemment soit confiée à Jacques & Raynald Morin Inc. pour un montant de 11 500 \$, taxes en sus.

Adopté.

b) Fauchage des chemins

2008-07-11 Fauchage des bordures de chemins

Considérant que des travaux sont requis pour l'entretien des bordures de chemins ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Luc Vézina

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que les travaux d'entretien (fauchage) des bordures des chemins de l'Isle-aux-Grues soient confiés à monsieur Réal Roy au taux horaire de 50 \$/l'heure.

Que les travaux d'entretien (fauchage) des bordures du chemin de la Batture soient confiés à monsieur Clément Normand.

Adopté.

11. Équipements à vendre

2008-07-12 Vente d'équipements

Considérant que le 9 juin dernier une liste d'équipements divers à vendre a été transmise à la population sous forme de lettre circulaire ;

Considérant que la Municipalité a reçu des offres écrites :

- 100 \$ pour le trampoline de monsieur Patrick Vézina.
- 200 \$ pour deux souffleuses TORO, une avec moteur et l'autre sans moteur de monsieur Régis Bourbeau.
- 250 \$ pour l'ancien escalier du 233, chemin du Roi de monsieur Marc André Boulanger.
- Monsieur Benoît Brière est intéressé à récupérer l'ancien escalier du 233, chemin du Roi.

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la Municipalité accepte les offres de :

- 100 \$ pour le trampoline de monsieur Patrick Vézina.
- 200 \$ pour deux souffleuses TORO, une avec moteur et l'autre sans moteur de monsieur Régis Bourbeau.
- 250 \$ pour l'ancien escalier du 233, chemin du Roi de monsieur Marc-André Boulanger.

Adopté.

13. Activités du maire

Monsieur le maire fait un bref compte-rendu des activités auxquelles il a participé :

3 juin	Réunion de travail du Comité du Pacte rural.
3 juin	Conférence de presse du CLD de la MRC de Montmagny.
10 juin	Rencontre à la MRC de Montmagny pour le dossier du transport collectif.
10 juin	Conseil des maires de la MRC de Montmagny
20 juin	Réunion du C.A. de la Corporation pour la mise-en-valeur de Grosse-Ile
3 juillet	Réunion de travail avec le Conseil municipal
7 juillet	Entrevues :
	- TQS
	- Journal L'Oie Blanche
	- Globe and Mail

09. Varia

a) Train balade

Monsieur Michel Rousseau mentionne que deux wagons du train balade sont présentement entreposés chez monsieur Marc David. Ce dernier est disposé à garder les wagons encore quelques mois, mais le Conseil devra trouver une autre solution pour entreposer ces wagons. Suite à une discussion, les conseillers concluent de reporter à une séance ultérieure.

b) Plate-forme d'observation

Pour faire suite à un commentaire de monsieur Luc Vézina concernant l'entretien de la plate-forme d'observation, monsieur le maire mentionne que le produit pour traiter cette dernière est acheté et qu'il reste à effectuer le travail ce qui devrait être fait par le préposé à l'entretien sous peu.

c) Patinoire

Monsieur Christian Vinet mentionne que suite à un concours de circonstances, la Coop Ile-aux-Grues n'aura pas à utiliser le terrain où est située la patinoire donc, par le fait même cette dernière n'aura pas à être déménagée. Cependant, monsieur Vinet mentionne que l'intérieur de la patinoire devrait être tondu, monsieur le maire demande à monsieur Patrice Painchaud, responsable du dossier des sports et loisirs, de se charger de faire exécuter ces travaux.

14. Période de questions

15. Levée de la séance

2008-07-13 Levée de la séance ordinaire du Conseil

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 22 h 40, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir.gén. et sec.-trés.

